



MESANGES REMIZ (*Remiz pendulinus*) \*  
A ZETRUD-LUMAY (BRABANT)  
ET EVOLUTION DU STATUT DE L'ESPECE  
EN BELGIQUE ET  
AU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

par Jules DIEDERICH <sup>(1)</sup> et René-Marie LAFONTAINE <sup>(2)</sup>

Le 24 septembre 1983, l'un de nous (RML) eut la surprise d'entendre les cris caractéristiques de la Mésange rémiz (*Remiz pendulinus*) aux décanteurs de Hoegaerden, commune de Zétrud-Lumay (Brabant). Les cris provenaient d'une typhaie à *Typha latifolia* assez dense colonisant un bassin exondé. Au moins cinq mésanges étaient présentes. Trois d'entre elles étaient en plumage immature, sans masque sombre, et deux présentaient les caractéristiques du plumage adulte (Photo 1). La détermination de l'âge et / ou du sexe est assez délicate à cette époque de l'année : seuls les oiseaux sans masque peuvent être identifiés avec certitude comme jeunes de l'année (FRANZ et THEISS, 1979), ceux avec masque étant des adultes ou des jeunes.

Reçu le 27 janvier 1984, accepté le 03 mars 1984.

\* Soumis à la Commission d'Homologation.

<sup>(1)</sup> route de Luxembourg 93, L-7373 Lorentzweiler.

<sup>(2)</sup> boulevard Brand Whitlock 95, B-1200 Bruxelles.

Une des Mésanges rémiz était baguée. Il fut décidé, en accord avec C. Vansteewegen, conservateur de ce site mis sous statut de réserve libre, de tenter la capture des oiseaux. Le lendemain, dix Mésanges rémiz sont observées dont quatre jeunes reconnaissables, mais sans que l'on puisse affirmer qu'il y ait eu un nouvel arrivage. Trois d'entre elles sont prises dont l'oiseau bagué. Celui-ci avait été bagué comme jeune le 10 août 1983 au Zwarte Meer West dans les polders de l'IJsselmeer (coordonnées : 52°37'N, 5°54'E), aux Pays-Bas. Fin septembre, cette mésange avait l'apparence d'un adulte, ce qui illustre bien le problème de distinction entre jeunes et adultes à cette saison.

Les oiseaux sont observés en nombre décroissant après le 25 septembre. En dernier lieu, deux individus sont notés le 30 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre (R.M. Lafontaine, H. Houbrechts, P. Sommereyns).

Pendant leur séjour, les mésanges fréquentaient presque exclusivement la typhaie, parfois dispersées, mais le plus souvent y effectuant une sorte de circuit. A une exception près (1 ex. perforant une tige, probablement pour y rechercher des insectes), elles se nourrissaient au niveau des épis des massettes qu'elles décortiquaient rapidement. Cette prédilection pour les massettes est également remarquée à Remerschen (GDL).

La Mésange rémiz était jusqu'ici considérée comme un visiteur accidentel dans nos régions. Il s'agissait en règle générale d'individus isolés. Les observations relatées ci-dessus s'inscrivent dans le cadre d'une modification profonde du statut de l'espèce en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg, en relation avec l'extension de l'aire de nidification et la création de nouvelles zones d'hivernage en Europe occidentale.

La Figure 1 situe l'ensemble des lieux d'observation belgo-luxembourgeois.

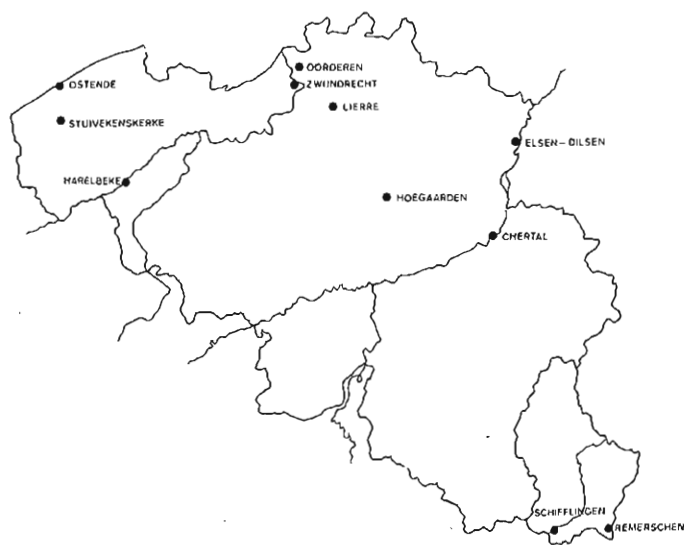


Fig. 1 - Sites d'observation ou de capture de la Mésange rémiz en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg.

## STATUT EN BELGIQUE

Les trois premières mentions, admises par la Commission d'Homologation, proviennent de Chertal (commune de Herstal, Basse Meuse liégeoise) :

- 1 ex., peut-être jeune («... région parotique légèrement noirâtre...») capturé le 30 septembre 1966 (FONTAINE, 1966 et 1967);
- 1 juv. capturé le 14 octobre 1969 (S. FONTAINE et P. COLLETTE in TRICOT, 1971);
- 1 ex. capturé le 29 septembre 1975 (P. COLLETTE *et al.* in TRICOT et VAN DER ELST, 1983).

Par la suite, une Mésange rémiz est observée le 10 novembre 1980 à Stuivekenskerke (*De Wielewaal* 47 : 356). A partir de l'automne 1982, l'espèce s'observe avec plus de régularité, d'abord en novembre dans la région de Lierre (1 juv. les 06-07 novembre 1982 - *De Wielewaal* 49 : 122) puis à Harelbeke en fin d'année : 1 ex. du 29 décembre 1982 au 5 janvier 1983 (COLLETTE et LHOEST, 1983; *De Wielewaal* 49 : 122 - observation admise par la Commission d'Homologation). Le printemps suivant donne lieu aux premières observations printanières : 1 ex. le 3 avril à Ostende (*De Wielewaal* 49 : 292), 1 ex. le 7 avril à Zwijndrecht (*De Wielewaal* 49 : 292) et 1 ex. le 6 mai à Lierre (*De Wielewaal* 49 : 323). Le passage est à nouveau décelé en automne 1983 : les observations de Hoegaerden ainsi que celles de 5 ex. le 29 septembre à Oorderen (*De Wielewaal* 49 : 396) et 5 ex. (sous réserve) le 24 septembre à Elsen-Dilsen (ISER, 1984) sont quasi simultanées.

Le phénomène qui se dessine en Belgique est déjà bien plus marqué au Grand-Duché de Luxembourg.

## STATUT AU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

L'espèce était totalement inconnue jusqu'en 1967. Cette année-là, une famille de Mésanges rémiz fut observée début août à Schiffelingen, dans le sud du pays : 4 ex. dont 3 juv. les 7-8 août. Un des jeunes put être bagué et contrôlé sur place cinquante jours plus tard (PELTZER, 1968). Une nidification à cet endroit n'est donc pas à exclure.

La seconde observation date d'avril 1975 quand un couple fut observé du 10 au 24 avril dans les gravières de Remerschen. Fait remarquable, le mâle avait été bagué le 30 septembre 1974 au Cumbacher Teich, Kreis Gotha, en Allemagne de l'Est, à 345 km au nord-est du lieu de reprise. Ceci illustre le caractère pionnier de certains oiseaux s'attardant au printemps à distance des zones de reproduction.

Dès ce moment, l'espèce apparaît de plus en plus régulièrement au Grand-Duché, mais jamais en nombre. Toutes les données proviennent de Remerschen, certaines au printemps, mais la plupart en automne.

Le premier afflux massif se produit au cours de l'automne 1982. Vingt-quatre exemplaires sont capturés en octobre dont deux porteurs de bagues étrangères : le premier avait été bagué le 3 mai 1980 en Suède méridionale (830 km nord-est - WEISS, 1983 a), le second l'avait été le 28 août 1982 à Hambourg.

En avril 1983, un couple est noté le 7 à Remerschen (WEISS, 1983 b). On soupçonne dès ce moment que la Mésange rémiz soit devenue un migrateur régulier au Grand-Duché, ce qui put être confirmé à l'automne 1983 au cours duquel des séances régulières

res de baguage permirent de suivre le passage à Remerschen. Quarante-huit mésanges y furent capturées du 25 septembre au 23 octobre (Fig. 2, Photos 2 et 3) dont trois porteuses de bagues d'Allemagne de l'Est (leur provenance exacte ne nous est pas encore connue). Quinze individus sur les quarante-huit étaient certainement des jeunes de l'année (pas de masque). Les oiseaux ne semblaient pas séjourner longtemps dans les gravières, trois exemplaires seulement étant contrôlés le lendemain de leur capture. Une observation d'un groupe de 19 exemplaires le 4 octobre au soir laisse penser que les mésanges arrivaient en grands groupes, puis se dispersaient par petites bandes de 3 à 6 oiseaux dans les gravières. Les observations sont concentrées aux alentours de deux étangs, notamment dans une station de *Typha latifolia* et dans une roselière à *Phragmites communis* entremêlée de jeunes saules.

## DISCUSSION

L'augmentation récente du nombre d'observations peut être interprétée comme un phénomène consécutif à l'extension vers l'ouest de l'aire de reproduction. Cette expansion s'est marquée à partir de 1950 (TRICOT, 1967) et se poursuit. La population augmente en RDA, en RFA (RHEINWALD, 1977 et 1982) ainsi qu'en Suède (RISBERG, 1983). Les observations belges sont peut-être plus particulièrement liées à l'installation des premiers nicheurs au Danemark (DYBBRO, 1976) et aux Pays-Bas (BLANKERT et STEINHAUS, 1983), comme tend à le prouver le seul résultat actuel de baguage.

Les populations septentrionales de Mésanges rémiz sont migratrices. Les oiseaux d'Europe centrale émigrent vers les Balkans et l'Italie selon TRICOT (1967). Par contre, les oiseaux de l'extrémité nord-occidentale de l'aire de reproduction semblent se diriger vers le sud / sud-ouest en automne. Ces déplacements s'observent en nombre croissant et dans des régions de plus en plus occidentales au fur et à mesure que l'aire de reproduction progresse vers l'ouest. Les migrateurs traversant la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg hiverneraient en France. Ceci vient d'être confirmé par une reprise dans un nouveau centre d'hivernage situé sur les bords de la Gironde en Charente-Maritime; il a rassemblé 250 individus en 1983-1984 (P. DUBOIS et FROMEN, comm. pers.). Fin 1983, 42 oiseaux y ont été capturés; parmi eux figurent une mésange baguée en Allemagne de l'Est et une autre baguée le 7 octobre 1983 à Remerschen, contrôlée sur place le 8 octobre 1983 et reprise le 31 décembre 1983 à Saint Suerin d'Uzet.

Le statut de la Mésange rémiz évolue donc rapidement dans nos régions. Elle est en passe de devenir un migrateur régulier aux deux passages; de même, on peut prévoir l'implication d'un nombre croissant d'individus et il est possible, sinon probable, que des nidifications soient prochainement découvertes.

REMERCIEMENTS : Nous tenons à remercier MM. P. BERTEMES, R. GLODEN, P. HENTGEN, J.-P. SCHMITZ, Melle N. SCHMITZ et M.C. VANSTEENWEGEN pour leur collaboration lors des séances de baguage.

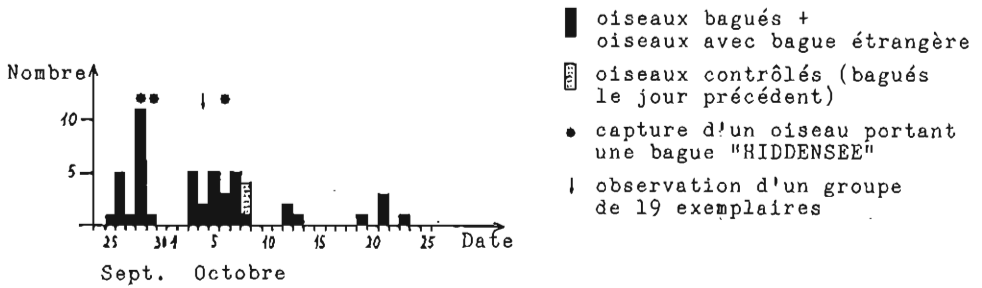


Fig. 2 - Evolution du passage des Mésanges rêmiz dans les gravières de Remerschen (GDL) en automne 1983, d'après le nombre d'oiseaux capturés.



Photo 1 - Mésange rêmiz adulte, Zétrud-Lumay, septembre 1983 (Photo P. Goffart).

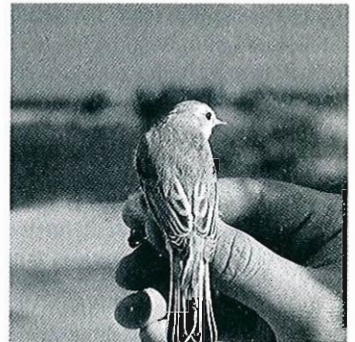


Photo 2 - Mésange rêmiz juvénile baguée à Remerschen, octobre 1983 (Photo J. Diederich).



Photo 3 - Mésanges rêmiz baguées à Remerschen, octobre 1983 (Photo J. Diederich).



RESUME : Synthèse des observations belges et grand-ducales de Mésanges rémiz. L'espèce est en passe d'y devenir un migrateur observé annuellement aux deux passages. Entre fin septembre et fin octobre 1983, 48 Mésanges rémiz ont été baguées à Remerschen (L) et des oiseaux ont été vus dans trois sites belges, particulièrement 10 ex. à Zétrud-Lumay. La zone d'hivernage se trouverait en France comme l'indique la reprise en Charente-Maritime d'un individu bagué en migration au Grand-Duché de Luxembourg.

SAMENVATTING : WAARNEMINGEN VAN BUIDELMEZEN (*Remiz pendulinus*) TE ZETRUD-LUMAY (BRABANT) EN EVOLUTIE VAN HET STATUUT VAN DE SOORT IN BELGIE EN HET GROOT-HERTOGDOM LUXEMBURG.

Overzicht van de waarnemingen van de Buidelmees in België en het Groot Hertog Luxemburg waar de soort geleidelijk een jaarlijkse doortrekker aan het worden is in vóór- en najaar. Tussen einde september en einde oktober 1983 werden 48 Buidelmezen geringd te Remerschen (Gr. Hert. Lux.) en werd deze soort op drie plaatsen in België waargenomen waaronder te Zétrud-Lumay (10 ex.). Het winterkwartier zou Frankrijk kunnen zijn als men zich baseert op de hervangst in de Charente-Maritime van een vogel die op trek in het Groot-Hertogdom Luxemburg werd geringd.

PH

SUMMARY : PENDULINE TIT (*Remiz pendulinus*) AT ZETRUD-LUMAY (BRABANT) AND EVOLUTION OF THE SPECIES STATUS IN BELGIUM AND THE GRAND DUCHY OF LUXEMBOURG.

Synthesis of Belgian and Grand-Ducal observations on Penduline Tits. The species is becoming a migrator there, observed annually during the two passages. Between the end of September and the end of October 1983, 48 Penduline Tits were ringed at Remerschen (L) and birds were seen in three locations in Belgium, particularly 10 examples at Zétrud-Lumay. The wintering zone would be in France, as indicated by the recapture in Charente-Maritime of a ringed Penduline migrating towards the Grand Duchy of Luxembourg.

HBw

ZUSAMMENFASSUNG : BEUTELMEISE (*Remiz pendulinus*) IN ZETRUD-LUMAY (BRABANT) UND BESTANDSENTWICKLUNG DIESER ART IN BELGIEN UND IM GROSSHERZOGTUM LUXEMBURG.

Die Beobachtung der Beutelmeise in Belgien und im Großherzogtum Luxemburg werden synthetisch dargestellt. Diese Art scheint im Herbst und Frühjahr mit zunehmender Regelmässigkeit als Zugvogel beobachtet zu werden. Zwischen Ende September und Ende Oktober 1983 sind in Remerschen (L) 48 Beutelmeisen beringt worden; ferner ist diese Art an drei verschiedenen Orten in Belgien beobachtet worden, insbesondere 10 in Zétrud-Lumay. Das Überwinterungsgebiet befindet sich offenbar in Frankreich, wie aus einer Ringkontrolle im französischen Département Charente maritime an einem während des Zugs im Grossherzogtum Luxemburg beringten Exemplar hervorgeht.

CGe

## BIBLIOGRAPHIE

- BLANKERT, J.J. et STEINHAUS, G.H. (1983) : Recente meldingen. *Dutch Birding*, 5 : 80-84.  
COLLETTE, P. et LHOEST, S. (1983) : Rapport de la Commission d'homologation - Année 1982. *Aves*, 20 : 199-211.  
DYBBRO, T. (1976) : De Danske ynglefugles udbredelse. *Dansk Ornithologisk Forening*.

- FONTAINE, S. (1966) : Capture et baguement d'une Mésange rémiz (*Remiz pendulinus*), une nouvelle espèce pour la Belgique. *Le Gerfaut*, 56 : 417.
- FONTAINE, S. (1967) : Première observation de la Mésange rémiz en Belgique. *Aves*, 4 : 1-2.
- FRANZ, D. & THEISS, N. (1983) : Brutbiologie und Bestandsentwicklung einer farbberingten Population der Beutelmeise *Remiz pendulinus*. *Verh. orn. Ges. Bayern*, 23 (5/6) : 393-442.
- GLODEN, R. (1976) : Zwei neue Nachweise der Beutelmeise (*Remiz pendulinus*) für Luxemburg. *Regulus*, 12 (3) : 70-71.
- ISER, H. (1984) : Zeldzame waarnemingen van de Buidelmees. *De Witte Spreeuwen*, 34 : 23-24.
- PELTZER, J. (1968) : Brütete die Beutelmeise (*Remiz pendulinus*) 1967 in der Escher Gegend. *Regulus*, 9 (10) : 242-246.
- RHEINWALD, G. (1977) : *Atlas der Brutverbreitung westdeutscher Vogelarten*. DDA-Verlag, Bonn.
- RHEINWALD, G. (1982) : *Brutvogelatlas der Bundesrepublik Deutschland*. DDA-Verlag, Bonn.
- RISBERG, L. (1983) : Fågelrapport för 1982. *Vår Fågelvärld*, 42 : 301-332.
- TRICOT, J. (1967) : Expansion actuelle de la Mésange rémiz (*Remiz pendulinus*) en Europe. *Aves*, 4 : 3-14.
- TRICOT, J. et VAN DER ELST, D. (1983) : Rapport de la Commission d'Homologation. Années 1975 et 1976. *Aves*, 20 : 139-150.
- WEISS, J. (1983 a) : Die Ecke des Feldornithologen. *Regulus*, 14 (13) : 215.
- WEISS, J. (1983 b) : Die Ecke des Feldornithologen. *Regulus*, 14 (14) : 232.